

Fortes poussées de chaleur sur tout le territoire

# Jours de canicule et d'incendies

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4005 - Mercredi 26 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Education

### La grève diversement suivie à son deuxième jour

Page 2

200 000 nouveaux affiliés depuis 2015

## Casnos : plus de 866 000 travailleurs non-salariés régularisés

Page 4

### Le suspense jusqu'au bout

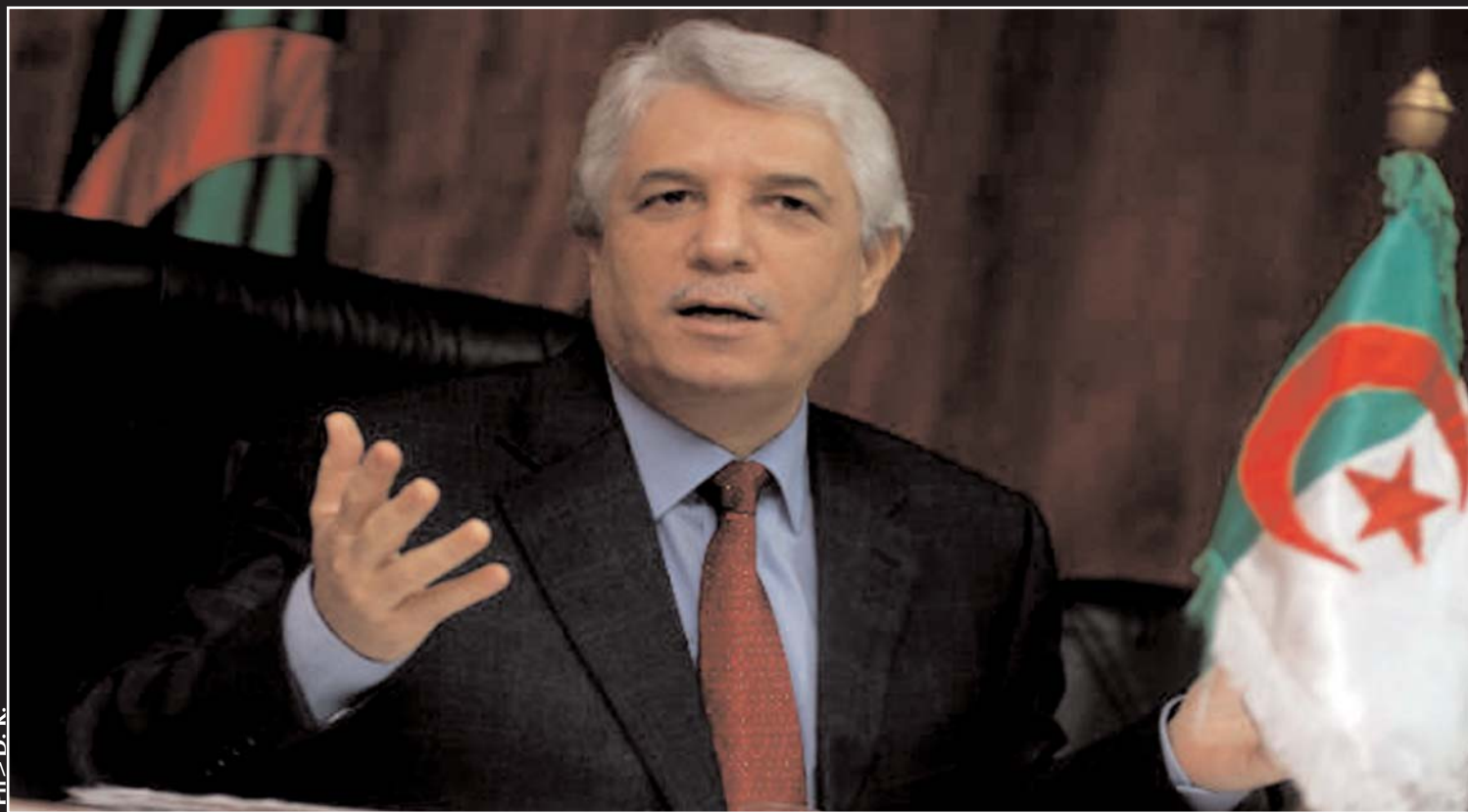
Par Mohamed Habili

**S**i les sondages ne se trompaient jamais, on saurait depuis longtemps que le remplaçant de Barack Obama est une femme, et qu'elle s'appelle Hillary Clinton. Seulement, la liste des cas où les sondages se sont trompés, et pas qu'à la marge, pas que d'un cheveu, de bien plus que ça, est longue. Les démocrates en ont tellement conscience qu'on les voit quasiment trembler à l'idée que ce soit à eux le 8 novembre prochain de faire les frais de cette technique de mesure à qui il arrive souvent de se figurer le vainqueur sous les traits du vaincu. Il y a encore peu, les sondages donnaient le maintien de la Grande-Bretagne au sein de l'Union européenne pour assuré, et c'est le Brexit qui finalement l'a emporté. Nombre d'analystes américains ne veulent pas trop avoir l'air de prendre pour argent comptant des sondages depuis des semaines favorables à Hillary Clinton, on dirait par crainte de se voir ensuite accuser de jobardise. La vérité, c'est que les sondages, à une exception près, sauf erreur, ont toujours donné la candidate démocrate comme la future locataire de la Maison-Blanche. Que d'un certain point de vue c'en est presque de mauvais augure. Hillary Clinton est une sorte de candidate de droit divin parce qu'elle a été tout le temps favorite, dans son camp d'abord, où cependant elle a failli être débordée par Bernie Sanders, puis ensuite dans sa compétition avec le candidat républicain, Donald Trump.

Suite en page 3

## Louh devant le Sénat, au sujet du Conseil des droits de l'homme

# Pour un mécanisme conforme aux normes internationales



Le ministre de la justice, Tayeb Louh a présenté hier devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi fixant la composition du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), les modalités de désignation de ses membres et les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement, suivi d'un débat. Une occasion pour le ministre d'affirmer que les droits de l'homme sont une " culture avant tout ", assurant que le droit social est préservé par-delà toute réforme.

Page 3

Tizi Ouzou

## Le nouveau wali entame l'inspection des chantiers

Page 24

Alger

## La cantatrice hongroise Klara Csordas anime un concert

Page 13



Education

## La grève diversement suivie à son deuxième jour

**LA GRÈVE** à laquelle a appelé l'Intersyndicale, composée entre autres des syndicats de l'Education nationale, pour revendiquer notamment le retrait du projet de loi relatif à la retraite, a été diversement suivie, hier, à son deuxième jour au niveau des établissements éducatifs d'Alger.

Une tournée au niveau des établissements des trois paliers de la wilaya d'Alger, à l'instar de ceux d'El-Harrach, Rouiba, Sidi M'hamed, Bir Mourad Raïs, a permis de constater que la grève a été diversement suivie. En effet, si la majorité des écoles primaires, collèges et lycées ont été touchés par le mouvement de grève, l'appel n'a pas trouvé le même écho auprès des enseignants au sein même de ces établissements, puisque certains ont préféré dispenser leurs cours le plus normalement du monde. C'est le cas du lycée Rouiba Djadida, du CEM Taleb-Abderahmane de Rouiba, du CEM Anane-Saïd (les Sources), de l'école Mohamed Rouizi I et II, du lycée Hassiba et Saâd-Dehleb de Kouba, du CEM Amirouche et le lycée Aïcha-Oum-El-Mouminine de Hussein Dey, du lycée El-Idrissi (1<sup>er</sup> Mai), du lycée Mohamed-Boudiaf de Diar Essaâda, des CEM Boussaâ et Didouche-Mourad de Bir Mourad Raïs où certains enseignants ont assuré, tout de même, les cours.

Toutefois, les enseignants de quelques écoles primaires ont catégoriquement refusé de se joindre au mouvement de protestation, à l'instar de Mohamed-Si-Mohamdi, Hadjress d'El-Harrach, Mohamed-Ishak de Rouiba et Moubarek-Rouizi I et II aux Annassers, où un taux de 0% de suivi a été enregistré. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a déclaré que «le taux de suivi de la grève a atteint 19% parmi les enseignants», notant que ce taux est inférieur à celui enregistré au premier jour de la grève observée par les enseignants la semaine dernière, soit 21%.

Elle avait également averti dimanche les enseignants grévistes qu'ils subiront des prélèvements sur salaires, estimant cette mesure de «légale». Treize syndicats autonomes de différents secteurs relevant de la Fonction publique dont l'Education nationale, la Santé et la Réforme hospitalière, la Formation et l'Enseignement professionnels et les Collectivités locales, avaient appelé à une grève les 17 et 18 octobre pour revendiquer l'annulation du projet de loi relatif à la retraite, et leur association à l'élaboration du nouveau code du travail, rappelle-t-on.

Hania Y.

Fortes poussées de chaleur sur tout le territoire

# Jours de canicule et d'incendies

■ Un peu partout dans plusieurs wilayas du pays, l'envolée du mercure enregistrée ces deux derniers jours a été à l'origine d'une trentaine de feux de forêt à travers le territoire national.



PH/DR

Par Yacine Djadel

**E**n effet, avec la canicule enregistrée dimanche et lundi derniers, on peut dire que les jours d'extrême chaleur sont revenus et même avec force. Ce dérèglement du climat a provoqué pas moins de 30 feux de forêt et de broussaille au niveau national. Des dégâts humains ont également été signalés suite à ces incendies. Il s'agit d'une personne âgée de 85 ans, retrouvée morte par asphyxie dû au brasier qui s'est déclaré dans son champ situé à la commune Iffissen dans la wilaya de Tizi-Ouzou, selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile. Etonnant pour un mois d'octobre qui touche à sa fin et où les citoyens s'attendent plutôt aux premières pluies. C'est dire qu'il a suffi d'une irrégularité dans la température pour engendrer d'importantes perturbations au sein de la société civile. Ainsi, les ravages provoqués par ces multiples incendies ont été enregistrés par les éléments de la Protection civile dans de nombreuses régions du pays. Les wilayas concernées sont Tizi-Ouzou et Boumerdès avec 9 incendies chacune, 3 pour la wilaya de Tipaza, 2 pour Chlef

et Souk Ahras, et un seul signalé pour les wilayas d'Oum El Bouaghi, Tissemsilt et Skikda, a ajouté la même source. Pour ce qui est de la capitale, là aussi plusieurs incendies ont eu lieu, dont celui qui s'est déclaré au niveau de Dounia Parc, à Ouled Fayet, aux environs de 14h20. A ce propos, cet incendie a été circonscrit aux environs de 16h40 grâce aux moyens humains et matériels déployés par la Protection civile. Le sinistre, bien que maîtrisé, a ravagé 15 hectares de broussaille et 1 hectare d'arbustes, indique la même source. Pour plus de précisions, il est à noter que les agents des forêts et de la Protection civile sont intervenus pour circonscire l'incendie et protéger les habitations avoisinantes. L'opération

qui s'est poursuivie jusqu'à 17h00 a mobilisé cinq grands camions-citernes relevant de la wilaya d'Alger, huit camions relevant de l'Unité nationale territoriale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, et trois camions de l'Unité territoriale de la wilaya de Tipaza. Néanmoins, il y a des wilayas, notamment à Boumerdès, où les dégâts matériels ont été plus graves. Les incendies qui se sont déclarés dans la soirée de lundi dernier dans cette région ont ravagé plus de 240 ha de végétations, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya, affirmant que les feux ont été circonscrits hier matin. Heureusement, aucune perte en vie humaine n'a été déplorée, suite à ces incendies dus à la

vague de chaleur touchant également la région, a ajouté la même source. Il faut signaler cependant, la perte de 50 ha d'arbres forestiers, 50 ha de liège et de pin maritime et 150 ha de broussailles et maquis. Près de 19 000 têtes de poussins et de poulets ont également péri dans les flammes, dans les communes de Dellys, Boumerdès et Khemis El Khechna. Dans cette dernière localité, près de 1 600 dindes ont également péri. Par ailleurs, s'agissant des causes ayant provoqué ces feux, outre la canicule comme facteur direct, une enquête a été ouverte pour déterminer d'éventuelles autres causes, a souligné le lieutenant Khaled Ben Khalfallah.

Y. D.

Vague de chaleur inhabituelle à Béjaïa

## 15 incendies enregistrés dont un non maîtrisé à Yemma Gouraya

**LA VAGUE** de chaleur qui traverse la wilaya de Béjaïa depuis deux jours a provoqué de multitude de feux de forêts dans la wilaya de Béjaïa hier et avant-hier. Pas moins de 15 incendies se sont déclarés notamment, Darguina, Melbou (2 dont 1 non éteint encore), Tichy, Béjaïa et Thala Hamza. Les feux de forêts ont détruits plusieurs dizaines d'hectares de végétation. M. Ali Mahmoudi responsable de la conservation des forêts qui s'exprimait hier sur radio Soummam dira «les incendies se sont déclarés durant les journées du 24 au 25 du mois en cours (soit hier et avant-hier)». Six feux parmi eux sont considérés sans importance et les 9 autres sont importants, ajoute-t-il. Sept feux ont été éteints avant-hier à 00h00. Il restait jusqu'à hier deux incendies non encore maîtrisés à Melbou et à Béjaïa notamment, au Parc national de Gouraya. Il faut noter que ces incendies ont relevé encore le taux d'humidité dans l'air à Béjaïa et porté à la hausse le mercure qui affichait hier les 37°C et 40°C. **H.C.**

## Tizi Ouzou

# 76 feux, un mort et 157 ha de couvert végétal détruits

**P**as moins de 76 départs de feux de forêt ont été enregistrés, avant-hier, à travers de nombreuses localités de la wilaya de Tiziouzu, selon un bilan fourni par le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Kamel Bouchakour. Leur circonscription totale intervenue en fin de journée d'hier a nécessité la mobilisation d'impor-

tants moyens humains et matériels. Ces incendies ont causé le décès d'un homme de 85 ans au village Iheadene, dans la commune maritime d'Iffissen (42 km au nord de Tizi Ouzou), pendant qu'il tentait de circonscire un départ de feu. Six jeunes, dont trois du même village et trois autres du village voisin Iguer Tala ont été incommodés par la fumée pendant qu'ils prenaient part à

l'extinction des feux. Ils ont été évacués vers des structures de santé de la région pour recevoir les soins nécessaires. Ces feux ont parcouru une superficie globale de plus de 157 hectares de couvert végétal, dont 47 ha de forêt et 110 ha de broussaille. Il a été enregistré également la destruction de 850 oliviers et 250 figuiers. Les localités les plus touchées par ces départs de feu en

plus d'Iffissen, sont celles situées dans les régions de Sidi Naamane, Azeffoune, Ait Aissa Mimoune et Boghni. A noter que ces incendies ont pour cause directe la hausse du mercure enregistrée durant la journée de lundi, frôlant la moyenne de 38° dans la wilaya de Tizi Ouzou. Ce temps caniculaire a persisté durant la journée d'hier.

Hamid M.



Louh devant le Sénat, au sujet du Conseil des droits de l'homme

# Pour un mécanisme conforme aux normes internationales

■ Le ministre de la justice, Tayeb Louh a présenté hier devant les membres du Conseil de la nation, le projet de loi fixant la composition du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), les modalités de désignation de ses membres et les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement, suivi d'un débat. Une occasion pour le ministre d'affirmer que les droits de l'homme sont une " culture avant tout ", assurant que le droit social est préservé par-delà toute réforme.

Par Nacera Chennafi

Lors de son intervention, le ministre de la Justice a rappelé que ce projet de loi s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des dispositions de la Constitution, lesquelles « accordent un intérêt particulier aux droits de l'homme ». Dans ce cadre, le Garde des sceaux a souligné que l'Algérie est engagée pour la préservation des droits de l'homme, dont le respect de la présomption d'innocence. Le ministre est revenu sur les différentes réformes engagées dans la justice dans le domaine des droits de l'homme, notamment concernant les droits de détenu, la fixation des conditions exceptionnelles pour la détention préventive et le renforcement de la liberté de la presse. A ce propos, Louh a annoncé que concernant le droit de l'accès à l'information, consacré dans la dernière révision Constitutionnelle, un texte de loi sera préparé dans ce cadre.

En réponse aux interventions des sénateurs, le ministre de la Justice a soutenu que les principes de ce projet de loi relatif au conseil des droits de l'homme consacrent une forte volonté politique notamment de la part du président de la République dans ce domaine. Il a expliqué également que le texte a fixé clairement les missions et les prérogatives, que ce soit dans la promotion ou dans la protection des droits de l'homme. Concernant la préservation, il a indiqué qu'une fois qu'une plainte est soumise au Conseil des



Ph / DR

droits de l'homme, celui-ci ouvre une enquête concernant les plaintes déposées dans lesquels les droits d'homme sont violés. A travers cette enquête, et une fois les faits confirmés, ils sont transmis à la justice pour prendre les mesures. Concernant les délégations, dont le nombre est considéré comme non important par certains sénateurs, Louh dira

que le Conseil des droits de l'homme peut installer des délégations au niveau national.

Le ministre a défendu le rapprochement du citoyen de la justice, il ne s'agit pas d'installer une délégation proche mais d'efficacité à travers notamment la modernisation des moyens de communication afin de régler les problèmes plus rapidement.

## Bensalah félicite Ould Abbès en plénière

LE PRÉSIDENT du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah qui appartient au RND, parti de Ahmed Ouyahia, a tenu à féliciter hier en plénière, le nouveau secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbès qui est venu assister à la plénière consacrée à l'examen du projet de loi relatif aux droits de l'homme. Selon Bensalah, Ould Abbès a bénéficié de la confiance de la part des membres du Comité central du FLN soulignant qu'il s'agit d'une grande responsabilité mais il est attendu que l'homme continue ses missions au sein du Conseil de la nation. Pour sa part, le ministre de la justice a également tenu à féliciter devant les sénateurs Djamel Ould Abbès, nouveau Sg du FLN. N.C.

Il a soutenu aussi que le principe d'élection n'a pas été éludé dans le texte. Il est au contraire consacré pour tous ses membres, dont le président du Conseil des droits de l'homme ainsi que les présidents des bureaux. Concernant les instances syndicales et les représentants d'associations, c'est à celles-ci de présenter ou élire leurs représentants. Les syndicats représentatifs sur le plan national sont selon le ministre celles qui ont le plus de représentants et adhérents, donc c'est à elles que revient le droit de siéger dans le Conseil des droits de l'homme.

Selon le ministre, il n'y a rien à cacher sur la situation des droits de l'homme en Algérie, notamment sur la préservation des droits sociaux, en s'interrogeant « qui peut ignorer les droits sociaux, logement, gratuité de scolarisation »? Sur ce point, il a affirmé que ce principe va continuer dans tous les cycles de l'enseignement, réaffirmant que le droit social est maintenu malgré toute réforme. Les personnes faibles concernées par le texte de loi sont selon le ministre, les personnes âgées, les enfants et les handicapés. Concernant les secteurs représentés, il a indiqué qu'au début ils étaient 11, ce nombre a été réduit à 4 expliquant que ces derniers ont une qualité juste consultative. Par ailleurs dans le cadre de la réforme de la justice, Tayeb Louh a indiqué qu'il a présenté hier, en réunion du gouvernement, le projet de loi portant sur la réforme des tribunaux criminels.

Un chiffre d'affaires de 60 milliards de DA en 2016

## L'industrie mécanique en plein essor

L'Algérie investit massivement dans l'industrie mécanique. Le chiffre d'affaires des investissements réalisés en partenariat avec des groupes industriels étrangers « est de 60 milliards de DA et il atteindra les 100 milliards de DA d'ici la fin de l'année 2017 ». Ce sont là les statistiques du P-DG du Groupe public mécanique au ministère de l'Industrie, Bachir Dehimi. Un tissu industriel s'est installé en Algérie. Il s'agit essentiellement de projets menés par des entreprises publiques, en partenariat avec de grandes firmes étrangères. Certains sont très avancés. La partie algérienne parle même d'un taux d'intégration de 70%. Invité hier de l'émission « Invité de la rédaction » de la Chaîne III, Bachir Dehimi prévoit « un chiffre d'affaires des investissements avec des groupes industriels étrangers de 100 milliards de DA d'ici la fin de l'année 2017 ».

« Avant la fin de l'année 2017, tous les investissements que nous avons engagés seront opérationnel à 100% », déclare-t-il. « C'est sur cette base que nous préconisons d'atteindre le chiffre d'affaires de 100 milliards de DA », ajoute-t-il. L'invité de la radio qui se félicite d'un taux d'intégration de certains partenariats qui a atteint 70%, précise que sur les 47 milliards de DA de fonds (dont 4 milliards proviennent de l'autofinancement), 80% ont déjà été engagés. Selon Bachir Dehimi, la sous-traitance et l'augmentation des taux d'intégration sont les axes prioritaires du ministère de l'Industrie. « Il y a un niveau de sous-traitance très important », indique-t-il. Selon l'intervenant, en plus des projets en cours, le taux d'intégration a atteint les 70% avec certains partenariats. « En plus d'une vingtaine de projets que nous sommes en train de réaliser avec des PME... »

nous avons des partenariats où nous avons atteint pratiquement 68 à 70% de taux d'intégration », indique-t-il. Il cite, à titre d'exemple, le taux d'intégration de 68% réalisé à l'unité de production des moissonneuses-batteuses de Sidi Bel-Abbès. Concernant l'usine Renault, le P-DG du Groupe public mécanique au ministère de l'Industrie fait savoir que « le taux d'intégration sera de 30% d'ici la fin de l'année et qu'il sera de 36% dans deux ans pour atteindre les 45% pour les quatre prochaines années ». A la question portant sur l'impact réel de ces partenariats, réalisés dans le cadre plan d'action validé en novembre 2015 par le CPE (Conseil de participation de l'Etat), le représentant du ministère de l'Industrie souligne qu'en plus du transfert du savoir-faire, de la réduction des importations et de la création d'un tissu de

sous-traitance, ces investissements ont généré 9 000 postes d'emploi directs. Revenant sur la qualité des produits, l'invité de la rédaction de la Chaîne III tient à rassurer que les modèles produits localement répondent aux standards internationaux. Selon lui, « il ne s'agit pas de produits sous licences, mais de produits fabriqués sous le label des groupes industriels, autrement dit, les mêmes produits qu'ils vendent sur le marché international ». Pour preuve, il annonce qu'à très brève échéance ces produits seront destinés à l'exportation. Sur ce point, l'intervenant dévoile une première opération d'exportation des moissonneuses-batteuses. « Nous comptons, je l'espère, réaliser une première opération d'exportation des moissonneuses-batteuses avant la fin de l'année », annonce-t-il.

Louiza Ait Ramdane

## LA QUESTION DU JOUR

### Le suspense jusqu'au bout

suite de la page Une

Favorite, soit, mais à aucun moment tout à fait sûr de son affaire. A priori pourtant, il n'y a pas concurrent plus facile pour elle que Donald Trump, un novice en politique, sur lequel peu au départ avaient parié, et puis voilà qu'il lui donne du fil à retordre, voilà qu'à quelques jours désormais du vote, l'issue de la compétition est toujours incertaine. Cela n'est pas arrivé souvent dans une élection présidentielle américaine. Il y a rarement du suspense dans ce genre de compétition à vrai dire. On se réfère aujourd'hui à l'élection de 2000 où la décision s'était faite dans un mouchoir de poche entre George Bush et Al Gore et où il avait fallu attendre près d'un mois après le scrutin pour connaître le vainqueur définitif. Mais c'est à tort qu'on prend cet exemple, parce qu'en 2000 il n'y avait pas de candidat partant largement favori par rapport aux autres. Qui plus est, des deux candidats en lice à cette époque, celui qui l'avait emporté au bout du compte, ou plus exactement qui avait été déclaré vainqueur, ce n'était pas celui qui avait été considéré au départ comme ayant le plus de chance de l'emporter. Si en gros le même scénario devait se reproduire dans le cas présent, ce serait à l'avantage de Trump non à celui de Clinton. Non, cette élection n'est comparable à aucune autre, de mémoire d'homme en tout cas, parce qu'elle met en présence deux candidats au départ tout à fait inégaux : une grande favorite, ayant déjà exercé de grandes responsabilités politiques, une ex-First lady qui plus est, face à une sorte d'intrus en politique, quoique célèbre homme d'affaires. En principe, la première ne devait faire qu'une bouchée du premier. Le seul fait qu'il y ait un risque qu'elle perde devant Trump est déjà une sorte de victoire pour ce dernier. Or elle est d'une certaine façon dans la même situation qu'un candidat à l'élection présidentielle française qui dans un deuxième tour se trouverait confronté au candidat de l'extrême droite, comme cela est déjà arrivé en 2002. Notons d'ailleurs que ce n'est plus que dans cette configuration que quelqu'un pourra être élu désormais président en France, pour autant qu'il n'est pas d'extrême droite. Les démocrates en sont venus d'ailleurs à en appeler non pas certes à un front républicain mais quand même à quelque chose qui y ressemble un peu, où il est question de préserver la première place des Etats-Unis dans le monde, Hillary Clinton étant supposée beaucoup mieux préparée à ce job que Donald Trump.

M. H.



200 000 nouveaux affiliés depuis 2015

# Casnos : plus de 866 000 travailleurs non-salariés régularisés

■ Plus de 866 000 travailleurs non-salariés ont régularisé leur situation auprès de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos) qui a enregistré 200 000 nouveaux affiliés, depuis l'entrée en vigueur de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015, a indiqué, à Alger, le directeur général de cette caisse, Chawki Acheuk-Youcef.

Par Atika B.

« **A**u total, 866 077 travailleurs non-salariés débiteurs de cotisations ont régularisé leur situation auprès de la Casnos et près de 200 000 nouveaux affiliés ont été enregistrés à ce jour et ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la LFC 2015», a précisé M. Acheuk-Youcef lors d'un regroupement des directeurs de wilayas de la Casnos. Le DG de la Casnos a rappelé que cette opération permet aux non-salariés de payer leurs cotisations de l'année en cours et de bénéficier d'un échéancier de paiement pour la mise à jour de leurs cotisations antérieures et de l'exoné-

ration de majoration et de pénalité de retard. M. Acheuk-Youcef a précisé que la caisse «compte actuellement plus de 1,8 million de travailleurs non-salariés affiliés et que ses recettes ont augmenté de 70%».

Par ailleurs, les travaux de cette rencontre présidée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, ont été marqués par la signature d'une convention-cadre entre la Casnos et la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) pour lancer le paiement électronique des cotisations des affiliés à la Casnos.

Cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation de la gestion de la Casnos,



Ph/D. R.

visé également à renforcer les missions des agents de contrôle de la caisse par la mise à leur disposition d'un «système mobile

de consultation et d'affiliation d'office» en utilisant des tablettes. Par ailleurs, la rencontre a également été marquée

par l'inauguration d'une nouvelle structure de la Casnos (Alger-Ouest).

A. B./APS

Pour la «clarté et le professionnalisme»

## L'Autorité de régulation de la presse écrite «capitale», selon des experts

L'installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite (Arpe) est «plus que capitale» pour garantir «la clarté» dans le secteur et gagner «plus en professionnalisme», ont estimé hier des experts qui réagissaient au message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la famille de la presse. Le professeur et spécialiste des médias, Belkacem Ahcene Djaballah a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il était temps que les lois soient appliquées dans toute leur rigueur, étant donné que la loi relative à l'information de 2012 a été «discutée, votée et promulguée, ça fait plus de 4 ans». «On ne peut pas laisser une loi inappliquée, car ça laisse des incompréhensions, des doutes et parfois de fausses interprétations», a soutenu, M. Djaballah, affirmant qu'il fallait mettre l'Arpe «rapidement» sur pied. Il a observé que l'Algérie avait assez de journalistes et de spécialistes «très compétents» pouvant composer cette instance, pour apporter tout leur savoir-faire et leur expertise, indiquant qu'il faut y aller «assez vite», sans pour autant verser dans «la précipitation». Pour sa part, le professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Alger III, Laid Zeghlami, a relevé que cette autorité était «plus que capitale» pour que les choses soient faites dans «la clar-

té, le professionnalisme et dans le respect de l'éthique et de la déontologie». Il a ajouté qu'elle viendrait ainsi renforcer l'arsenal juridique déjà existant, car il est «impératif de régler» pour éviter «les dérives et les dérapages» qui nuisent notamment à l'image de l'Algérie. Pour lui, le message du Président Bouteflika est venu «à point nommé» pour rappeler à ceux qui «hésitaient et tergiversaient» sur l'opportunité de la mise en place de cette autorité. «Nous avons une presse de renommée mondiale, mais qui a besoin après 26 ans de pluralisme de gagner un peu plus en professionnalisme et en crédibilité», a-t-il souligné. De son côté, le spécialiste des médias et professeur en sciences de l'information et de la communication, Redouane Boudjmaa, a estimé que l'Arpe serait un «bon instrument de régulation» si les conditions «véritables» d'une régulation professionnelle seront réunies, à savoir une «très bonne organisation» de la corporation journalistique, pour que cette dernière puisse construire les instruments d'autorégulation, à travers les différentes salles de rédaction. Il a ajouté, qu'en plus de la régulation professionnelle, il est «essentiel» de réguler le marché, à travers l'instauration d'un système économique rationnel. «La publicité doit être une source importante de régulation,

en obéissant aux lois du marché, pour faire la part belle entre les différents journaux», a-t-il soutenu. Il a expliqué, dans ce sillage, qu'un bon annonceur irait «automatiquement» vers les journaux à fort tirage et surtout «crédibles», déplorant que jusqu'à maintenant en Algérie la publicité obéissait et répondait à un «rapport de force et non aux lois du marché». Le Président Bouteflika a exhorté la corporation de la presse écrite et les autorités publiques concernées à œuvrer ensemble pour accélérer la mise en place de l'Arpe. «Je saisis cette heureuse occasion pour exhorter la corporation de la presse écrite et les autorités publiques concernées à œuvrer ensemble pour accélérer la mise en place de l'Arpe, stipulée par la loi», a indiqué le

Président Bouteflika dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année. Le chef de l'Etat a émis le vœu que cet organe «soit lui aussi un espace pour établir davantage de compréhension entre le pouvoir et la presse écrite et aider la presse algérienne à améliorer sa performance, non seulement en termes de liberté d'opinion, de diversité d'idées et de convictions mais également pour la consécration de la certitude que nous sommes, aussi différentes que soient nos obédiences, un peuple uni et unique et que nous n'avons d'autre patrie que l'Algérie».

Pour sa part, le ministre de la Communication, Hamid Grine, a

indiqué samedi que la mise en place de l'Arpe «se fera dès que les moyens logistiques et les conditions pratiques seront réunies». La loi relative à l'information de 2012 a institué cette instance, jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargée notamment, «d'encourager la pluralité de l'information» et de «veiller à la diffusion et à la distribution de l'information écrite à travers tout le territoire national».

Elle est chargée, en outre, de veiller à «la transparence des règles économiques de fonctionnement des entreprises éditrices» et à «l'interdiction de la concentration des titres et organes sous l'influence financière, politique ou idéologique d'un même propriétaire».

Téléphonie mobile

### Partenariat national Mobilis & Stream System

**MOBILIS**, l'opérateur national et Bomare Company, représentant de la marque **STREAM SYSTEM** fabricant électronique algérien, ont signé hier 25 octobre 2016 à Alger, une convention pour la commercialisation des produits **STREAM SYSTEM**.

En effet, ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'orientation stratégique de Mobilis, qui ambitionne de permettre à grand nombre de ses clients de bénéficier du meilleur de l'internet mobile (3G++ et 4G).

Avec ce nouveau partenariat, Mobilis confirme sa volonté à continuer à œuvrer pour la démocratisation de l'utilisation de l'internet mobile pour toutes les couches de la société, tout en s'engageant à encourager la production nationale, pour une consommation 100% Bladi.

Mobilis, saisit cette opportunité pour confirmer son engagement à promouvoir le partenariat national et les produits locaux en s'associant avec des entreprises leaders dans leurs domaines, en adéquation avec la stratégie du gouvernement qui œuvre à encourager le produit algérien dans tous les domaines.

M.M.



## Pétrole

# Le Brent se maintient à plus de 51 dollars

■ Les prix du pétrole remontaient, hier, en cours d'échanges européens, effaçant leurs pertes de la veille dans un marché attentiste en l'absence de nouvelles informations pertinentes.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 51,61 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 15 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 26 cents à 50,78 dollars. Le baril de Brent était descendu lundi jusqu'à 50,50 dollars et le WTI à 46,62 dollars avant de se ressaisir. «Les cours du brut ne veulent pas passer durablement sous la limite des 50 dollars (pour le WTI, NDLR) avant la publication mercredi des données sur les réserves américaines», expliquait Olivier Jakob, analyste de Petromatrix.

Le Département américain de l'Energie (DoE) publiera mercredi



PH. > D. R.

ses estimations sur les stocks aux Etats-Unis, et l'association professionnelle de l'American Petroleum Institute (API) fera état de ses propres chiffres après la clôture des marchés européens

hier. Les marchés continuaient par ailleurs de scruter les déclarations des représentants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) alors que cette dernière doit finaliser son

accord d'Alger pour faire reculer sa production d'or noir. Les membres de l'Opep ont jusqu'à la réunion officielle de cette organisation pour définir les modalités de l'accord. S. K./APS

## Selon le rapport sur les OMD

# La stratégie algérienne de développement «répond aux attentes de la population»

La stratégie algérienne de développement, mise en œuvre durant les quinze dernières années, a permis de répondre de façon «notable» aux attentes accumulées et renouvelées de la population, selon le rapport de l'Algérie 2000-2015 sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Intervenant dans un contexte caractérisé par une amélioration de la situation sécuritaire, grâce à la politique de réconciliation nationale mise en place par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la stratégie de développement mise en œuvre durant les quinze dernières années «a permis de répondre de façon notable aux attentes accumulées et renouvelées de la population», précise le rapport rendu public à l'occasion de l'anniversaire de la Journée de la diplomatie algérienne et de la Journée des Nations unies. Dans le chapitre relatif à l'évolution de la situation socio-économique 2000-2015, le rapport relève que la stratégie algérienne, «basée sur un effort d'investissement sans précédent, représentant annuellement près de 30% du PIB, s'est traduite par la mise en œuvre de quatre plans de développement de grande ampleur, visant le soutien à la relance économique, la consolidation de la croissance, la modernisation des infrastructures économiques et sociales, et l'appui au développe-

ment des Hauts Plateaux et du Sud». «Ce choix stratégique a trouvé sa pertinence dans les performances économiques et financières des années 2000-2015», note le document. Selon le rapport, l'embellie financière obtenue grâce à l'amélioration des prix du pétrole, «a conforté l'engagement des pouvoirs publics dans les décisions politiques ayant permis de susciter de nombreuses dynamiques, à l'instar du remboursement par anticipation de la dette extérieure, et de la consolidation des capacités financières, à la fois sur le plan des réserves de change que sur les capacités de financement public, constituant ainsi autant de facteurs de sauvegarde de l'équilibre budgétaire et de sécurité pour la réalisation des programmes de développement socio-économiques tout au long de la période», souligne le document. Au plan économique, le rapport estime que «la croissance a évolué à une moyenne annuelle de 3,7%, et le PIB hors hydrocarbures a crû à un rythme supérieur à 6%, avec un pic de près de 10% en 2009». Selon le document, cette croissance est «globalement diversifiée, tous les secteurs d'activités hors hydrocarbures ayant observé une variation significative de leur valeur ajoutée, relativement saine, l'inflation étant restée modérée (3,9% en moyenne annuelle), et intensive en emplois, le chômage ayant fortement baissé (passant de 29,8% en 2000 à

11,2% en 2015)». Il est relevé que le secteur des hydrocarbures, «après avoir enregistré une croissance de 3,8% entre 1999 et 2005, confortée par un renchérissement notable des prix, a subi la contrainte de la baisse de la demande mondiale depuis 2006». Le secteur des hydrocarbures a ainsi enregistré «une croissance négative» sur la période 2005-2014. Son poids dans le PIB a, de ce fait, baissé, passant de plus de 45% en 2006 à 27,1% en 2014, souligne le rapport qui affirme que ce secteur «reste cependant la première source de financement de l'économie, ce qui constitue un facteur de vulnérabilité en raison de sa volatilité». Concernant l'industrie, le document relève que ce secteur, bien que sa part dans le PIB (en valeurs nominales) ait baissé depuis plusieurs années, a enregistré «une croissance, non négligeable, de 4,1% en moyenne annuelle sur la période 2000-2015». «Les retards cumulés, en particulier dans le segment public du secteur, malgré de nombreuses initiatives de restructuration et de recapitalisation, font que son développement représente le grand défi qui se pose à l'économie algérienne dans sa recherche d'une diversification moins contraignante», explique le document. S'agissant du BTP, le rapport note que la performance de ce secteur est liée particulièrement à la réalisation de grands

programmes d'investissement dans le logement et les travaux publics. En matière de logement, sur les 15 dernières années, «3 millions de ménages ont pu accéder à des logements neufs, financés entièrement ou partiellement par l'Etat, faisant accroître le parc de logements de 5,4 millions en 2000 à 8,5 millions en 2015». Quant aux travaux publics, le document rappelle qu'une politique nationale de grands travaux et d'équipements publics structurants a été mise en œuvre dans le cadre de trois Schémas directeurs à l'horizon 2025 (schéma directeur routier et autoroutier, schéma directeur des infrastructures aéroportuaires, schéma directeur des infrastructures maritimes). Il est mis en exergue, notamment, les opérations d'extension et d'entretien du réseau routier existant, de grands ouvrages autoroutiers, ainsi que la réalisation de l'autoroute Est-Ouest sur un linéaire de 1 142 km. Le rapport estime, par ailleurs, que la contribution du secteur privé à la création de richesse et d'emploi en Algérie est «de plus en plus importante», représentant 59,5% de la valeur ajoutée nationale en 2014, contre 41,7% en 2000, relevant qu'hors hydrocarbures, cette proportion a atteint près de 86% en 2014, contre 74,8% en 2000 et que le secteur privé contribue à hauteur de 59% dans l'emploi global.

Rafik H.

## Changes

### L'euro monte face au dollar

L'EURO MONTAIT un peu face au dollar hier, mais restait affaibli dans un marché toujours focalisé sur la perspective d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis avant la fin de l'année, alors que la Banque centrale européenne (BCE) pourrait à l'inverse assouplir de nouveau. L'euro valait 1,0886 dollar, contre 1,0877 dollar lundi soir. La monnaie européenne montait face à la monnaie nippone, à 113,70 yens contre 113,35 yens lundi soir. Le dollar aussi gagnait du terrain face au yen, à 104,43 yens contre 104,21 yens lundi. «Les cambistes accentuent leurs paris sur une hausse des taux de la Fed (Réserve fédérale américaine) en décembre, et plus la réunion de décembre du FOMC (Comité de politique monétaire de la Fed) approche, plus la probabilité (d'une telle action) va grimper, ce qui devrait soutenir le dollar», prévenait un analyste. La probabilité sur les marchés d'une hausse des taux d'intérêt de la Fed en décembre est désormais de 70%, observaient plusieurs analystes. Une hausse des taux de la Fed rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs. Les cambistes cherchent ainsi actuellement à effectuer des achats à bon compte avant une telle action mais profitent également des périodes de calme relatif pour engranger quelques bénéfices en vendant quelques dollars, notaient des analystes. Afin d'affiner leurs prévisions et leurs positions, les cambistes décortiqueront vendredi la publication de la première estimation du produit intérieur brut (PIB) américain pour le troisième trimestre. De son côté, même s'il profitait quelque peu hier d'une nouvelle hausse du moral des entrepreneurs allemands en octobre, l'euro continuait de souffrir de la perspective de voir la BCE assouplir de nouveau sa politique monétaire en décembre. Le président de la BCE, Mario Draghi, a affirmé la semaine dernière qu'un durcissement monétaire n'avait pas été discuté et qu'une sortie abrupte du programme de soutien était improbable. La livre britannique baissait un peu face à la monnaie européenne, à 88,99 pence pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 1,2234 dollar. Le franc suisse perdait un peu de terrain face à l'euro, à 1,0823 franc pour un euro, et se stabilisait face au billet vert, à 0,9941 franc pour un dollar.

R. E.



Naâma

# Production de plus de 175 000 quintaux de viandes rouges

■ La production de viandes rouges à Naâma a atteint, pour les neuf premiers mois de cette année, les 175 000 quintaux, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale des services agricoles.

Par Ammar F.

Cette production, issue à 80% de l'élevage ovin, connaît une stabilité pour les trois dernières années, après les hausses de production relevées durant les années 2010-2013, a-t-on indiqué.

Le soutien et les mesures incitatives préconisés par les pouvoirs publics pour développer les activités d'élevage dans cette wilaya, ont porté leurs fruits ces dernières années, avec une hausse de la production et l'arrivée de nouveaux investisseurs dans la filière, que ce soit dans le domaine de l'élevage, de l'engraissement ou des services liés à la production, la santé animale,

les boucheries et la commercialisation des viandes, a-t-on précisé. L'élevage constitue la principale activité économique dans la wilaya de Naâma qui compte un cheptel de 1,4 million d'ovins, 77 000 caprins et 37 000 bovins, faisant de ce secteur une principale ressource vivrière, a souligné le directeur des services agricoles, Mohamed Yousfi.

Les activités d'élevage ont reculé dans certaines régions de la wilaya, en raison de la sécheresse, de la cherté des aliments de bétail et de la réduction des aires de pâturage, pour se concentrer sur le territoire des communes frontalières, telles que Sfisifa, Ain-Benkheilil et El-Kasdir, a fait savoir, pour sa part, le représentant du bureau de



wilaya de la Fédération nationale des éleveurs, Tedjini Mansouri. Les superficies ayant préservé leur particularité en tant que

Ph. &gt; D. R.

zones à valeur fourragère et de pâturage ne représentent que 15% de l'ensemble des zones pastorales de la wilaya estimées à plus de deux 2,175 millions d'hectares, a ajouté M. Mansouri pour qui la faible pluviométrie et les inondations ainsi que l'insuffisance du soutien face à la cherté des aliments de bétail (3 200 à 3 800 DA/quintal) ont influé négativement sur l'activité des éleveurs. Le même responsable a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité d'un partenariat entre les éleveurs et la Société publique de commercialisation des viandes, pour leur permettre d'écouler leur cheptel au niveau du complexe d'abattage de Bougtob (El-Bayadh), sans passer par des intermédiaires.

A. F./APS

Pour Oran-Est, en mars 2017

## Un nouveau poste d'alimentation électrique en appoint

Les besoins en énergie électrique de la Région Est d'Oran seront consolidés, dès mars prochain, par la mise en service d'un nouveau poste d'alimentation doté d'une puissance de 220/60 KV, a annoncé lundi le président-directeur général de Sonelgaz, Mustapha Guitouni. Ce nouvel ouvrage électrique, situé à haï El-Yasmine (Oran-Est), permettra «d'appuyer l'alimentation de toute la partie d'extension urbaine du côté Est d'Oran», a précisé M. Guitouni dans une déclaration à l'APS à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya. «Les équipements de ce

poste électrique sont déjà montés», a fait savoir le P-DG de Sonelgaz qui s'est enquis sur place de l'état d'avancement des installations. S'agissant de l'alimentation en énergie spécifique au futur pôle d'extension Ouest d'Oran, M. Guitouni a affirmé que «les besoins sont d'ores et déjà assurés pour cette partie urbaine», expliquant que «toutes les centrales sont interconnectées, permettant ainsi de déplacer la puissance là où c'est nécessaire». «Le futur pôle urbain Ouest bénéficiera toutefois de l'apport de la future centrale électrique de Boutlelis, en cours de réalisation», a-t-il

signalé. Le P-DG de Sonelgaz s'est également rendu à la Centrale turbine à gaz de Bir El-Djir, à la sortie Est d'Oran, où il s'est notamment enquis de l'entretien des équipements. Mise en service en 2008, la Centrale de Bir El-Djir a pour vocation principale de satisfaire les besoins en énergie électrique dans cette zone ouest et d'assurer un appoint au réseau national interconnecté. La visite à Oran du P-DG de Sonelgaz intervient dans le cadre d'une visite de travail à l'ouest du pays, entamée dimanche à Mostaganem et qui s'est poursuivie hier à Aïn Témouchent. **Said C.**

Urbanisme

## Le nouveau pôle urbain du grand Tlemcen en débat

Le projet du nouveau pôle urbain du Grand Tlemcen, qui s'étendra sur une superficie de 3 300 ha, a fait l'objet d'un débat, lors des travaux du Conseil de l'exécutif, tenus lundi, en présence des experts et spécialistes de l'urbanisme et des représentants de la société civile. Le directeur du bureau d'études chargé de l'étude du nouveau plan directeur, Menouar Abdelli, a expliqué que la révision du plan directeur du grand Tlemcen comptant trois communes (Tlemcen, Mansourah et Chetouane) est due à la saturation du foncier actuel, nécessitant une extension du tissu urbain de la ville. «Il est devenu impossible de trouver actuellement des assiettes foncières adéquates pour abriter des projets urbains pré-

vus dans le cadre du développement global de la ville», a-t-il souligné. Après avoir rappelé que Tlemcen est entourée au sud par les plateaux de Lalla Setti et au nord par des terres agricoles fertiles, l'intervenant a proposé comme seule scénario l'exploitation des parties ouest, nord et sud de la ville. Les études menées par ce bureau et présentées, lors de cette séance présidée par le wali de Tlemcen, indiquent que l'extension urbanistique de ce nouveau pôle se fera dans quatre communes, à savoir Béni Mester, Hennaya, Tlemcen et Mansourah. Cette extension offrira un foncier pour la réalisation de 100 000 logements et des commodités et édifices sociaux. Le même intervenant a affirmé que ce plan vise aussi à

donner une vision claire aux orientations du développement local dans un cadre de modernité sans toucher aux terres agricoles, aux sites et monuments historiques, mettant en exergue des indicateurs liés au développement et à l'aménagement du territoire à l'horizon 2030 dans divers domaines sectoriels. Les représentants de la société civile ont appelé à la protection du vieux Tlemcen dans ce plan directeur, à soutenir des structures socio-économiques et leur répartition équitable, à renforcer le réseau routier pour désenclaver des quartiers et créer plus de fluidité à la circulation en maîtrisant davantage la croissance des grands quartiers. **Ali G.**

Souk Ahras/Commune d'Ouled Idriss

## 60 exploitants agricoles formés à la plantation de cerisier

Soixante agriculteurs de la commune d'Ouled Idriss, dans la wilaya de Souk Ahras, ayant récemment obtenu des actes de concession de terres agricoles destinées à la culture du cerisier, ont bénéficié, lundi, d'une formation consacrée aux techniques de plantation, apprend-on du directeur local de la chambre d'agriculture, Mohamed Yazid Hambli. L'initiative vise à capitaliser les potentialités des porteurs de projets et de leur permettre d'être au diapason des techniques modernes d'arboriculture, selon la même source qui a précisé qu'à l'issue de

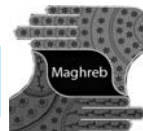
cette formation de trois jours, encadrée par des techniciens spécialisés venus de l'Institut régional d'arboriculture fruitière de la wilaya de Skikda, les exploitants agricoles pourront bénéficier des avantages offerts par les différents dispositifs d'aides à l'emploi (Ansej, Cnac, Angem). Le directeur de la chambre d'agriculture a, dans ce contexte, affirmé que l'extension de la culture de la cerise dans cette localité aux grandes ressources hydriques, ambitionne de créer de nouvelles richesses et de relancer l'économie dans cette région. Le chef de l'exécutif

local a récemment exhorté, lors de la cérémonie de remise des actes de concession, ces exploitants agricoles à se diriger vers les différents dispositifs d'aide à l'emploi, mettant l'accent sur l'importance du volet technique de l'arboriculture fruitière. La responsable de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA), M<sup>me</sup> Soraya Bechouat, a fait état de la remise prochaine de seize actes de concession de terres agricoles qui viendront s'ajouter aux soixante autres dernièrement octroyés. **M. O.**

## Reghaïa L'anarchie totale au bureau de poste de Djaafri

**LES HABITANTS** de la cité Djaafri à Reghaïa sont outrés par l'anarchie qui règne au bureau de poste du quartier se trouvant à l'est de la commune, connue pour être une des riches communes d'Alger en abritant l'une des plus prolifiques zones industrielles d'Algérie. Il faut dire que ce bureau de poste se devait d'être au service d'une population de 10 000 âmes. Le courrier dans ce bureau poste n'est pas distribué à temps ou pas du tout à cause de l'absence d'un facteur, le manque de personnel est perceptible lors des retraits des pensions des retraités et des salaires des travailleurs. Des chaînes interminables sont aussi perceptibles ce qui irrite les habitants de cette cité qui interpellent les responsables d'Algérie Poste afin de remédier à cette situation en renforçant ce bureau par des éléments supplémentaires et en mettant toutes les commodités nécessaires au service des citoyens qui ne savent plus à quel saint se vouer avec ces dérèglements qui les dérangent à plus d'un titre surtout qu'il s'agit de services vitaux pour leur quotidien qu'ils souhaitent améliorer afin de vaquer le plus normalement du monde à leurs occupations. Ils souhaitent l'extension de ce bureau de poste qui occupe une superficie assez limitée qui ne cadre pas avec la multiplication démographique dans cette localité. **Anouar M.**





Pour évoquer le blocage du règlement du conflit au Sahara occidental

# Rencontres de Ladsous avec les Sahraouis

■ Les blocages retardant le règlement du conflit au Sahara occidental occupé ont été au centre des discussions entre les responsables du Front Polisario et le secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, Hervé Ladsous, en visite dans les territoires sahraouis occupés ainsi que dans les camps des réfugiés sahraouis.

Par Moncef D.

«**L**es lenteurs et blocages marquant le processus de règlement du conflit du Sahara occidental ont été abordés lors de ces discussions, mettant en exergue les violations marocaines de l'accord de cessez-le-feu (accord militaire N°1) dans la zone tampon d'Alguergarat», a déclaré, dimanche, le coordonnateur sahraoui auprès de la Mission des Nations unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), Mhamed Khaddad. La mission de la Minurso est d'organiser un référendum au Sahara occidental, occupé par le Maroc, et que l'accord de cessez-le-feu «n'est qu'une première étape» pour l'organisation de cette opération, a-t-il rappelé. M. Khaddad a aussi rappelé que le Conseil de sécurité de l'ONU avait tenu six réunions depuis le mois d'avril dernier mais sans parvenir à adopter une position qui oblige les autorités d'occupation marocaines de se conformer à la légalité internationale. «Le Front Polisario a accepté de coopérer avec les Nations unies, et en cas d'échec de l'ONU dans l'organisation d'un référendum, le Front prendrait toute décision permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination», a ajouté M. Khaddad. Hervé Ladsous se rendra, au cours de sa visite, à Alguergarat pour s'enquérir de la situation dans ce territoire libéré. Août 2016, à plusieurs reprises, les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental ont outrepassé le mur de séparation qu'elles ont érigé au sud de la zone au Sahara occidental.

## Expulsions et répression à grande échelle

Les forces marocaines continuent de verser dans la répression et les atteintes aux droits de l'homme contre les Sahraouis et même des militants étrangers. Dimanche, ces mêmes forces, ont brutalement dispersé un sit-in pacifique initié par l'Alliance unie des chômeurs sahraouis. L'intervention musclée des forces marocaines a fait plusieurs blessés parmi les chômeurs sahraouis qui ont été transférés à l'hôpital de la ville de Smara occupée. L'Alliance unie des chômeurs diplômés sahraouis mène depuis des années une bataille contre l'occupant marocain, réclamant les droits des Sahraouis afin qu'ils puissent bénéficier des richesses de leur pays, le Sahara occidental. En effet, les forces marocaines déversent leur haine non seulement sur le peuple sahraoui mais aussi sur toute personne acquise à la cause sahraouie. Jeudi dernier, la militante française des droits de l'homme, Claude Magin, épouse du militant sahraoui Naâma Asfari, détenu politique au Maroc, a été expulsée de l'aéroport de Casablanca. Claude Magin, membre de l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD), n'a pas été admise à quitter l'aéroport de Casablanca d'où elle a été expulsée. En avril dernier, huit juristes internationaux ont été arrêtés puis expulsés du Maroc au motif de «menaces graves et imminentes à la sûreté du Maroc». Cette vague d'expulsions s'intensifie pour toucher cette fois-ci des médias. Une journaliste de l'hebdomadaire



Ph : DR

magazine du Monde a été récemment expulsée manu militari de Dakhla par les autorités marocaines, au moment où elle réalisait un reportage sur cette ville sahraouie occupée par le Maroc depuis plus de 40 ans. Dans son reportage «Dakhla, le spot de glisse qui cache la poudrière», Camille Lavoix raconte qu'elle a pu se rendre à Dakhla, une ville classée depuis 2014 en tête des spots de sports nautiques à l'échelle mondiale qui se

trouve à 650 km au sud de la capitale sahraouie El-Aâyoun, dans le cadre d'un voyage touristique. Mais dès que les renseignements généraux marocains ont su qu'elle était venue pour un reportage, elle a été conduite à l'aéroport sans aucune explication. Une expulsion que la direction du Monde a «vivement regrettée». Les autorités marocaines ne sont pas à leur première action du genre. En effet, plusieurs journalistes, avocats et

même députés européens ont été expulsés ou empêchés d'accéder aux territoires sahraouis occupés. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution d1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc. **M. D./APS**

## Sahara occidental

### L'ONU continue d'apporter des aides aux réfugiés sahraouis

Le Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a indiqué, lundi à Amman, que l'organisation onusienne continuait à apporter différentes aides humanitaires aux réfugiés sahraouis. «Une solution poli-

tique doit être trouvée à la situation des réfugiés sahraouis qui, à l'instar de celle des réfugiés palestiniens, ne date pas d'aujourd'hui», a précisé le responsable onusien en réponse à une question de l'APS lors d'une conférence de presse

animée au terme de sa visite en Jordanie. «Nous apportons des aides aux Sahraouis dans les camps de réfugiés et nous devons continuer à le faire», a-t-il ajouté, précisant que le Bureau du Haut Commissariat pour les réfugiés

(HCR) à Alger fait son travail dans ce domaine. Lors d'une réunion le mois dernier à Alger, les agences des Nations unies avaient estimé les besoins de base des réfugiés sahraouis dans les différents secteurs pour 2016 et 2017 à plus de

135 millions de dollars, exhortant les donateurs à hâter la mise à disposition de ce montant pour la prise en charge des besoins de base de ces réfugiés (eau, éducation, santé, affaires sociales et protection juridique). **M. F.**

## Échanges bilatéraux dans le domaine agricole

### L'Algérie et la Tunisie «déterminées à lever les obstacles»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum, et son homologue tunisien Samir Tayeb ont affirmé, lundi à Alger, la «détermination» de l'Algérie et de la Tunisie à lever les «obstacles» entravant les échanges commerciaux et techniques dans le domaine agricole. M. Chelghoum a indiqué, à l'issue de sa rencontre avec le ministre tunisien, que les entretiens avaient porté sur les «questions relatives au sec-

teur agricole et de la pêche dans les deux pays et nous avons convenu de poursuivre le travail qui a commencé à Tunis entre les experts afin de lever tous les obstacles qui entravent les échanges des produits agricoles entre les deux pays». «Actuellement, ces problèmes sont en phase d'être résolus. Nous avons également évoqué tout ce qui a trait aux échanges dans le domaine scientifique et technique entre les entreprises agricoles algériennes

et tunisiennes», a-t-il ajouté. M. Chelghoum a souligné que les deux parties «sont déterminées» à renforcer le partenariat entre les spécialistes du secteur de l'agriculture et de la pêche dans les deux pays. Pour sa part, le ministre tunisien a souligné la «volonté des deux pays d'œuvrer au règlement de tous les problèmes posés dans le domaine agricole», citant à titre d'exemple le lait, la pomme de terre et les dattes. «Tous ces problèmes

seront résolus à l'avenir», a-t-il ajouté. M. Tayeb a estimé que les échanges bilatéraux dans le domaine agricole «ne sont pas à la hauteur des relations historiques et fraternelles existant entre les deux pays» et que la coordination de la coopération agricole est «très lente», soulignant la nécessité d'activer les conventions conclues par les deux pays. «Les relations dans le domaine agricole devraient être au centre des entretiens de partenariat, c'est pourquoi

nous discuterons à l'avenir essentiellement d'agriculture», a-t-il dit. Il a ajouté que «notre objectif est d'établir de nouveaux rapports dans le domaine agricole fondés sur la coopération. Il est inadmissible qu'un pays travaille seul, d'autant que la recherche scientifique a réalisé de grandes avancées en Algérie et en Tunisie». Le ministre tunisien prendra a pris part hier à la deuxième réunion des ministres chargés de la lutte antiacridienne. **Ihsane C.**





## Irak

# L'offensive sur Mossoul gagne du terrain

■ Les forces d'élite irakiennes se rapprochaient hier de l'est de Mossoul avec le soutien de la coalition internationale, dont les responsables se réunissent à Paris pour accentuer la lutte contre le groupe État islamique (EI).

La Turquie, de plus en plus impliquée dans le conflit irakien, a par ailleurs avverti qu'elle pourrait lancer une opération terrestre dans le nord de l'Irak pour éliminer toute «menace» contre ses intérêts. Huit jours après le début de l'offensive sur Mossoul les unités d'élite du contre-terrorisme (CTS) irakien continuaient à progresser dans la banlieue est du dernier bastion de l'EI dans le pays. «Sur notre front, nous sommes désormais à cinq ou six kilomètres de Mossoul», a affirmé le général Abdelghani al-Assadi, le commandant du CTS, à l'AFP. «Nous devons maintenant nous coordonner avec les forces des autres fronts pour lancer un assaut "coordonné" sur Mossoul», a-t-il ajouté depuis la ville de Bartala. Au nord-est, les



P. H. A. D. R.

peshmergas kurdes sont également proches de la ville mais sur le front sud les forces fédérales ont encore du chemin à parcourir avant d'atteindre sa banlieue. Parallèlement, la situation devrait évoluer à l'est de Mossoul, un front jusqu'à présent calme. Les unités paramilitaires chiites de la mobilisation populaire (Hachd al-Chaab) ont en effet reçu l'ordre de couper l'accès entre Mossoul et la Syrie. «Notre mission est d'empêcher la fuite (de l'EI) vers la Syrie et d'isoler totalement Mossoul de la Syrie», a expliqué Jawad al-Tulaibawi, porte-parole de Asaib Ahl al-Haq, une puis-

sante milice chiite, à l'AFP. «Nous nous attendons à une bataille violente et difficile». Ces milices, qui ont joué un rôle-clé dans les précédentes batailles contre l'EI, veulent également libérer la ville de Tal Afar, à l'ouest de Mossoul, qui était majoritairement peuplée de chiites avant sa conquête par l'organisation extrémiste sunnite en 2014. La participation du Hachd al-Chaab à l'offensive de Mossoul est source de tensions. Les dirigeants irakiens kurdes et arabes sunnites s'y opposent, tout comme Ankara qui a déployé des soldats à l'est de Mossoul malgré les demandes

répétées de Bagdad pour le retrait des troupes turques. Des responsables irakiens et américains ont rapporté que des chefs de l'EI avaient déjà cherché à quitter Mossoul pour la Syrie. Mais des sources françaises ont au contraire fait état d'un mouvement inverse avec l'arrivée de «quelques centaines» de jihadistes en renfort dans la ville irakienne. Les progrès de l'offensive sur Mossoul doivent être analysés à la loupe par les ministres de la Défense de 13 pays participant à la coalition, dont les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Canada et l'Australie, rassemblés à Paris pour une cinquième réunion depuis le début de l'opération antijihadiste. Faisant écho à de hauts gradés américains, les ministres devraient convenir que l'opération suit «le calendrier prévu, peut-être même en avance», selon un responsable. Mais «on ne sait pas comment Daech va réagir» lorsque les forces irakiennes approcheront de la ville, a indiqué lundi l'entourage du ministre français de la Défense. «Il y a différentes hypothèses, qui vont d'une tentative de fuite généralisée pour se disperser vers de nouveaux théâtres, à une lutte à mort dans Mossoul pour infliger le maximum de pertes aux Irakiens et aux peshmergas kurdes». Les estimations occidentales font état de 5 000 à 6 000 combattants de l'EI dans Mossoul. Les pays de la coalition veulent aussi préparer les étapes ultérieures de la lutte pour élimi-

ner définitivement l'EI, notamment en Syrie, où les jihadistes contrôlent encore notamment la ville de Raqa, dans le nord-est. «Il faut limiter le risque de fuite massive depuis Mossoul vers Raqa», a insisté l'entourage du ministre français Jean-Yves Le Drian. Le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter avait plaidé dimanche pour qu'une opération soit menée pour isoler Raqa simultanément à l'offensive en cours contre Mossoul. Il y aurait 3 000 à 4 000 combattants de l'EI à Raqa, selon des estimations. Mais la situation militaire est encore plus complexe en Syrie qu'en Irak avec un territoire extrêmement morcelé et l'implication de multiples acteurs syriens et internationaux, dont la Russie et l'Iran, alliés du régime de Damas. Dans les deux pays, la Turquie affirme de plus en plus son intention de jouer un rôle clé dans la résolution des crises. Son chef de la diplomatie, Mevlüt Cavusoglu, a ainsi affirmé hier qu'elle pourrait lancer une opération terrestre dans le nord de l'Irak pour éliminer toute «menace» contre ses intérêts. Plusieurs centaines de soldats turcs sont déployés sur la base de Bachliqa.

Le représentant en France des Kurdes de Syrie, Khaled Issa, a accusé hier le régime turc d'«attaquer massivement» les combattants kurdes pour les empêcher de reprendre Raqa, accusant Ankara de «complicité» avec les jihadistes.

## Yémen

## Des milliers de personnes bloquées par l'embargo aérien

Abdel Salam Khaled a l'impression d'être pris en otage. Titulaire d'une bourse d'étude en Inde, il est bloqué depuis des mois à Sanaa, comme des milliers de Yéménites, en raison de l'embargo aérien décrété par la coalition menée par l'Arabie saoudite.

En janvier, ce jeune homme croyait qu'il allait pouvoir quitter le Yémen pour parfaire ses connaissances en anglais. Au lieu de cela, il erre dans les rues de la capitale, contrôlée par les rebelles chiites Houthis, en se désolant de son sort. «En raison de la fermeture de l'aéroport, je ne peux pas voyager. Il y a d'autres aéroports (dans le sud) mais, malheureusement, on ne peut pas s'y rendre en raison de l'insécurité», dit-il. Depuis le 9 août, la coalition arabe, qui intervient au Yémen en soutien au président Abd Rabbo Mansour Hadi chassé de Sanaa par les rebelles, interdit tout vol commercial au départ et à destination de la capitale. Raison invoquée : l'aéroport sert à des livraisons d'armes au profit des rebelles et leur donne une liberté de mouvement pour aller porter leur parole à l'étranger.

Seuls les vols humanitaires opérés par les agences des Nations unies sont autorisés, au cas par cas. Des ONG se plaignent des faibles volumes d'aide qui arrivent ainsi par voie aérienne. Avant le 9 août, seuls les rares avions de la compagnie

nationale Yemenia assuraient des vols commerciaux ponctuels en direction d'Amman, Le Caire ou Nairobi. «Des milliers de personnes parmi lesquelles des étudiants, des malades ou de simples citoyens ne peuvent plus voyager», constate le directeur de l'aéroport de Sanaa, Khaled al-Chayef, en faisant remarquer que cela vaut aussi pour des Yéménites se trouvant à l'étranger. «Le préjudice est énorme», renchérit le directeur du trafic aérien, Mazen al-Soufi.

«Il y a 20 000 personnes qui sont bloquées à l'étranger et qui veulent rentrer au Yémen», affirme-t-il. «Des personnes atteintes de maladies graves meurent chaque jour», faute de pouvoir être évacuées pour des soins à l'étranger, «et il y a des étudiants qui sont en train de rater leur année scolaire» dans les universités étrangères. Le coordinateur humanitaire de l'ONU au Yémen, Jamie McGoldrick, a déploré ces restrictions aériennes. «L'un des plus gros problèmes auxquels nous faisons face, ce sont les vols aériens yéménites qui ne viennent pas à Sanaa». «Nous appelons toutes les parties à permettre la reprise de ces vols afin que les gens obtiennent le répit dont ils ont tant besoin», a-t-il ajouté. Les restrictions dans les mouvements de l'aide humanitaire d'une manière générale sont une préoccupation constante. Il y a «de nombreuses difficultés», explique Adham

Musslam, directeur adjoint au Yémen du Programme alimentaire mondial, en citant notamment les permissions pour faire entrer de l'aide qui «prennent 4 à 5 mois». L'embargo aérien et le blocus maritime appliqués aux zones rebelles sont restés maintenus pendant un cessez-le-feu de 72 heures la semaine dernière. Le commandement de la coalition avait annoncé «cesser les opérations militaires», tout «en maintenant le blocus» et «les vols de reconnaissance des mouvements des Houthis et de leurs alliés», les forces fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

La coalition, commandée par Ryad, a fait toutefois une exception après le carnage le 8 octobre à Sanaa. A la suite d'un double raid aérien sur la capitale yéménite qui a fait 140 morts et 525 blessés lors d'une cérémonie funéraire, selon l'ONU, la coalition a reconnu le 15 octobre que l'attaque était une bavure commise sur la base d'une «information erronée».

Après ce mea culpa, un avion de l'armée de l'air omanaise s'est posé à Sanaa et a pu évacuer plus de 100 des blessés de cette attaque vers Mascate.

Le même avion avait ramené à Sanaa les membres d'une délégation rebelle aux négociations de paix qui s'étaient terminées à Koweït le 6 août sans succès. Ces personnes étaient bloquées depuis à Mascate en raison de l'embargo aérien.



## Points chauds

### Rancune

Par Fouzia Mahmoudi

Si Nicolas Sarkozy est connu par son entourage pour son tempérament rancunier, celui qui en fait le plus souvent les frais publiquement est à n'en pas douter c'est François Bayrou. Celui qui s'était frontalement opposé plusieurs fois au président de droite durant son mandat avait en effet choisi, au soir du premier tour de la présidentielle de 2012 de renoncer à la tradition centriste, de soutenir le candidat de droite et avait annoncé son intention «personnelle» de voter pour François Hollande pour contrer Sarkozy. Rien de plus normal après tout après avoir passé des mois durant sa campagne présidentielle à critiquer encore et toujours le mandat du président issu de l'UMP. Un vote pour son adversaire socialiste semblait être la suite logique de son engagement. Un vote que jusqu'au jour d'aujourd'hui Nicolas Sarkozy semble incapable d'oublier, surtout que le dirigeant du MoDem soutien Alain Juppé inconditionnellement. Un soutien qui déplaît aux adversaires du maire de Bordeaux qui ne cesse, depuis des mois, de lancer des attaques contre le maire de Pau, l'accusant d'avoir contribué à la victoire de François Hollande en 2012. Bayrou a riposté cette semaine en accusant Sarkozy d'être le seul responsable de sa défaite. «Responsable de l'entrée de François Hollande à l'Élysée, il n'y en a qu'un, il s'appelle Nicolas Sarkozy», a-t-il lancé, attaqué également ces derniers jours par l'ancien président, mais aussi par François Fillon et Bruno Le Maire, pour ses prises de position passées. «C'est Nicolas Sarkozy, par sa pratique, par sa manière d'être, par ses attitudes et par ses gestes, qui a convaincu quelque chose comme 3 millions de Français qui n'étaient pas de gauche d'empêcher qu'il soit renouvelé dans son mandat. De ces trois millions de Français, j'étais», a poursuivi le président du MoDem. Face aux critiques, et malgré l'avertissement lancé jeudi dernier par Nicolas Sarkozy, le maire de Pau a réaffirmé sa position pour 2017 : soutien de longue date d'Alain Juppé, il n'ira pas voter à la primaire, «pour être libre». Si c'est le maire de Bordeaux qui l'emporte, il le soutiendra. Mais si le résultat de la primaire s'avérait favorable à un autre candidat, comprendre Nicolas Sarkozy, il ne s'engage pas à le soutenir, se réservant la possibilité de se présenter lui-même à la présidentielle. Des déclarations qui ont de quoi exaspérer Sarkozy qui doit pouvoir compter sur tout l'électorat de droite et du centre pour espérer remporter la présidentielle, alors même que l'on ne connaît pas encore l'ensemble des candidats issus des différents mouvements politiques. Une mauvaise surprise n'étant jamais à exclure, surtout si Hollande se résigne à laisser un autre candidat représenter le PS, mettant ainsi encore un peu plus en péril les chances de l'ancien chef d'État.

F. M.





Alger

# La cantatrice hongroise Klara Csordas anime un concert

■ La célèbre cantatrice hongroise Klara Csordas a animé, lundi soir à Alger, un concert de musique lyrique dédié au grand compositeur Bela Bartok dont une partie de l'œuvre constitue une véritable passerelle culturelle entre l'Algérie et la Hongrie.

Par Racim C.

Accueilli à l'Auditorium Aissa-Messaoudi de la Radio algérienne, le récital, intitulé «Rencontres musicales de Handel à Bartok», invite à méditer l'œuvre du pianiste compositeur hongrois Bela Viktor Janos Bartok (1881-1945), pionnier de l'Ethnomusicologie. Attiré par la beauté et le patrimoine musical de la ville des Zibans (Biskra), le pianiste compositeur hongrois y a séjourné en 1913 où il fut inspiré de ses musiques traditionnelles et a composé et enregistré quelque 250 «rouleaux» (supports cylindriques dont la gravure correspond à l'inscription de signaux acoustiques). «Plusieurs pièces de Bela Bartok, comme "Microcosme" et autres, sont inspirées de la musique populaire de Biskra», a rappelé l'ambassadeuse de Hongrie en Algérie, Helga Katalin Pritz, présente au concert, avant d'ajouter que l'œuvre de ce grand compositeur constituait «une passerelle entre les deux cultures algérienne et hongroise». La mezzo-soprano Klara Csordas, accompagnée au piano par son compatriote Miklos Harazdi a embarqué, 70mn durant, le public relativement nombreux dans un voyage onirique regroupant les œuvres de grands compositeurs d'opéras universels. Parmi les œuvres d'opéra brillamment rendues par les artistes, «*Ombra mai fu/Serse*» de Georg Friedrich



Haendel, «*Voi che sapete/Les noces de Figaro*» de Wolfgang Amadeus Mozart, «*Habenera/Carmen*» de Georges Bizet, «*I feel pretty/West side story*» de Léonard Bernstein et «*Summertime/Porgy and Bess*» de Gorge Gershwin. «*Chansons populaires*» de Bela Bartok, également compositeur de plusieurs œuvres pour piano, de musiques de chambre, d'œuvres pour instruments solistes et orchestre, de musiques scientifiques et de pièces pour chorale, ont été interprétées en dernière partie de programme. Dans un élan

lyrique très apprécié par le public, les pièces interprétées racontent l'amour, la gloire, la mélancolie, la joie, la colère, la tristesse ou encore la vie, soutenues par des musiques aux variations multiples et à l'harmonisation empreinte de couleurs esthétiques. Le duo, époustouffant de technique et de maîtrise, a donné, dans une ambiance relevée, du plaisir à l'assistance qui a pris part au voyage dans un silence religieux imposé par la solennité du moment. Marquant son «premier concert en Afrique», la mezzo soprano Klara Csordas, à la voix suave et

à la tessiture large a fait montre de toute l'étendue de son talent, donnant des explications pour chaque pièce et entraînant son pianiste dans les nuances d'un exercice difficile qui a mis en valeur toute l'expérience et le professionnalisme du duo. «Je suis très heureuse de chanter pour le merveilleux public algérois», a-t-elle déclaré. En présence des directeurs de l'Opéra d'Alger Nouredine Saoudi et celui de l'Orchestre symphonique national (Osn) Abdelkader Bouazzara, ce concert lyrique aura «ouvert le champ à un projet de coopération» visant à

mettre sous les projecteurs cette «belle liaison culturelle» existant entre l'Algérie et la Hongrie, a annoncé M<sup>me</sup> l'ambassadeuse Helga Katalin Pritz. Le public, ravi, a vécu chaque instant du récital dans la délectation, applaudissant longtemps les artistes à l'issue de chaque pièce interprétée. La profondeur historique et la beauté des sites de la ville de Biskra constituant un attrait indubitable, plusieurs artistes et penseurs, y ont succombé, à l'instar de l'historien, philosophe, Ibn Khaldoun, de l'écrivain français André Gide ou encore du photographe orientaliste Auguste Maure qui y ont longtemps séjourné. Musicologue par ailleurs, Klara Csordas, considérée comme l'une des plus grandes cantatrices au monde, s'est formée au Conservatoire Bela-Bartok et à l'Académie de musique Franz Liszt à Budapest. Elle se produit régulièrement dans toute l'Europe et en Amérique latine. Miklos Harazdy professeur et directeur du Département accompagnateur de piano et répétiteur en chef de l'Opéra national de Hongrie, présente un large répertoire dans les genres baroque et contemporain qui lui vaut d'être sollicité par de grands maîtres de l'Opéra à travers le monde. Le concert lyrique «*Rencontres musicales de Handel à Bartok*» est organisé par l'Ambassade de Hongrie en Algérie, en collaboration avec la Radio algérienne. R. C./APS

## Festival international du conte de Constantine

### Des histoires de la Sibérie et d'autres de l'Atlas

Les conteuses Sabah Maach, venue du Maroc et la russe Marianne Stychkov ont transporté, lundi soir, le public du Théâtre régional de Constantine (TRC), à la 3<sup>e</sup> soirée Festival international du conte et du récit au cœur de la Sibérie pour atterrir ensuite sur les monts de l'Atlas dans une soirée captivante. Charmeuses et pleines de vie, les bizuths de cette édition, ont assuré un agréable moment de détente au

public constantinois, qui visiblement à pris goût, au fil des soirées à ce genre de spectacle, et qui l'espace d'une soirée, s'est laissé transporter, au gré des récits et des légendes relatés, entre le froid glacial de l'Oural et les contrées plus chaudes du Maroc. Passionnée du conte et du récit, particulièrement russe, Marianne Stychkov qui vit depuis une vingtaine d'années en France s'est dite «ravie» de faire

découvrir aux autres cultures les contes populaires de son pays natal et notamment ceux originaires des régions de la Sibérie et de l'Oural. Sabah Maach, à l'aise sur scène a narré des contes et des légendes, celles que la tradition orale a perpétué pour raconter les histoires d'antan et les choses de la vie. Organisé par l'association «kan Ya Ma Kan» le festival international dans sa 6<sup>ème</sup> édition, se

poursuit au Théâtre régional de Constantine jusqu'au 26 octobre, avec la participation de Halla Jelloul (Syrie), Shirine El Ansary (Egypte), Hamza Litim, Salah Eddine Turki et Amine Hamlili (Algérie). Pour ce mardi, Dans le décor féérique du palais Ahmed Bey, un après-midi spécial enfant est au programme du Festival international du conte. D'ici et d'ailleurs, des histoires

de cœur, des contes de ruse et des légendes de peuples lointains sont à l'affiche, narrés par des conteurs passés maîtres dans l'art de captiver l'auditoire. R. D.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

## Début novembre à Paris

### Conférence de l'Unesco sur les musées en zones de conflit

L'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) organise les 2 et 3 novembre à Paris une conférence internationale sur les musées en zones de conflit dont l'Irak et la Syrie, indique un communiqué de l'institution onusienne. La conférence à laquelle participent des experts du patrimoine mondial se penchera sur l'état des musées et les sites du patrimoine mondial menacés, notamment les sites se trouvant dans des zones de conflit, souligne le communiqué. Pris pour cible par des groupes terroristes, des musées ont été endommagés ou saccagés

en 2015 à Mossoul (Irak) et Palmyre (Syrie). A travers cette conférence, l'Unesco entend explorer les défis particuliers auxquels sont confrontés quelque «8 000» musées situés dans des villes ou des sites classés patrimoine mondial de l'humanité. Des sessions porteront également sur l'«influence croissante des musées auprès des communautés locales» ou encore sur les musées et les sites du patrimoine mondial menacés. La modernisation des modes d'exposition, la préservation et la transmission des objets par l'utilisation des moyens de technologie et de communication sont, entre autres,

volets qui seront abordés lors de cette conférence à laquelle participent des experts du patrimoine dont le directeur des antiquités et des musées (Syrie), Maamoun Abdelkarim. En novembre 2015, l'Unesco avait adopté une recommandation sur la protection et la promotion des musées et des collections inscrits au patrimoine mondial. La conférence internationale sur les musées en zones de conflit est organisée en partenariat avec des organisations internationales et le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial dont le siège se trouve à Bahrein.

R. C.



## Coup-franc direct

### Les leçons non retenues

Par Mahfoud M.

Le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, ne semble pas avoir retenu les leçons du passé, puisqu'il refait les mêmes erreurs en faisant appel à des entraîneurs de seconde zone pour driver la sélection nationale au lieu de miser directement sur un coach de renom. Malgré la bonne santé financière de l'instance nationale, le patron du football algérien ne veut pas mettre le paquet pour ramener le technicien qu'il faut pour les Verts qui sont appelés à relever de grands défis, notamment tenter d'arracher la qualification au troisième mondial consécutif après ceux de l'Afrique du Sud et du Brésil, en plus de la nécessité d'aller loin à la CAN qui se déroulera au Gabon. Raouraoua a pourtant vu comment ses premiers choix, notamment Gourcuff et ensuite Rajevac, n'ont pas marché pour diverses raisons. Opter pour des techniciens qui n'ont coaché aucune sélection auparavant ou ramener des techniciens dont le CV n'est pas très fourni ne fera que compliquer la tâche à l'équipe nationale qui se retrouvera dans une situation difficile. C'est pour cette raison que le président de la FAF doit se rendre à l'évidence et mettre la main à la poche s'il souhaite que l'EN se relance dans la course à la qualification à la phase finale de la Coupe du Monde.

M. M.

CR Belouizdad

### Election d'un nouveau président et ouverture du capital le 11 décembre prochain

LE PRÉSIDENT du CR Belouizdad, Réda Malek, qui a démissionné de son poste vendredi, poursuivra sa mission jusqu'à l'élection de son successeur lors de la réunion du Conseil d'administration le 11 décembre prochain, au cours de laquelle il sera procédé également à l'ouverture du capital social du club de Ligue 1 algérienne de football. Cette décision a été prise par le Conseil d'administration du CRB au cours de sa réunion tenue lundi soir, indique un communiqué du club publié sur son site officiel. En raison de la «conjoncture actuelle» que traverse le «Chabab», les membres du Conseil d'administration ont décidé aussi d'installer une nouvelle équipe dirigeante avec comme coordinateur, Karim Chettouf, informe-t-on de même source. Le CRB, battu vendredi passé par l'USM Bel-

Abbès (1-0), a concédé pour l'occasion sa deuxième défaite de rang à domicile et la troisième en autant de matchs, provoquant l'ire des supporters qui ont réclamé à la fin de la partie face à l'USMBA le départ des dirigeants. Cette nouvelle contre-performance a précipité également le départ de l'entraîneur Alain Michel qui a succédé il y a quelques semaines à Fouad Bouali. Le technicien français n'a pas trop «chômé», puisqu'il a rejoint lundi le club voisin du NA Hussein-Dey. Les Rouge et Blanc, qui ont terminé troisièmes ex aequo avec la JS Kabylie, le championnat de l'exercice dernier, occupent la peu reluisante 12<sup>e</sup> place au classement avec 7 points, devançant d'une seule unité le premier reléguable, le MO Béjaïa, qui dispose néanmoins d'un match en retard.

Championnats du monde 2016 de karaté (seniors)

### L'Algérie avec 14 athlètes à Linz (Autriche)

L'ALGERIE sera représentée par 14 athlètes dont six filles lors des 23<sup>e</sup> Championnats du monde de karaté 2016 (Kata et Kumité), prévus du 25 au 30 octobre à Linz (Autriche), a indiqué lundi la Fédération algérienne de la discipline (FAK). La sélection algérienne à pied d'œuvre depuis samedi en terre autrichienne, ambitionne d'arracher «un ou deux podiums», a déclaré le secrétaire général de la FAK, Rachid Meziane. «Selon les prévisions du staff technique national, nous tablons sur deux médailles. La mission sera certainement rude avec la présence des meilleurs athlètes au monde à Linz. Nous visons aussi des places dans le top 10», a fait savoir Meziane. Chez les hommes, les chances algériennes seront défendues par Mouad Achache (-84 kg), Abdelatif Ben Khaled (-67 kg), Abdelkrim Bouamria (-60 kg), Brahimi Anis Samy (-75 kg), Hocine Daikhi (+84 kg) et Mouad Ouites (Kata). Hamadani et Hassani seront, eux, engagés seulement en Kumité par équipes. En dames, Lamia Maatoub (-68 kg), Imen Atif (+68 kg), Djedra Saïda (-55 kg), Lidia

Besbes (-50 kg), Widad Draou (-61 kg) et Selma Bedja (Kata), ont été retenues pour ces Mondiaux. La sélection féminine algérienne participera également à la compétition du Kumité par équipes. Yacine Gouri (messieurs) et Fouaz Maiza (dames) entraînent les équipes de Kumité, alors que Fouzi Benchehal (hommes) et Imen Lefhouil s'occupent des sélections nationales de Kata.

L'attaquant algérien de Courtrai, Idriss Saâdi, auteur de huit réalisations en 11 journées, caracole toujours en tête du classement des buteurs du championnat de Belgique, mais muet depuis deux semaines, il cède du terrain face à ses principaux concurrents, particulièrement Teodorczyk d'Anderlecht, sur lequel il ne compte plus qu'une seule unité d'avance. L'ancien Stéphanois disposait jusque-là de trois buts d'avance sur son premier poursuivant, Teodorczyk,

mais resté muet au cours des deux dernières journées de championnat, l'Algérien commence à se faire talonner de très près par l'ensemble de ses concurrents. En effet, outre Teodorczyk (7 buts), Saâdi cède du terrain même devant les attaquants classés entre la 3<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> place, qui ont pratiquement tous marqué au cours des 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> journées de Jupiler Ligue. Verdier (FC Malines) compte désormais 6 buts, tout comme Musona (KV Oostende), Karelis (Racing Genk) et le coéquipier de

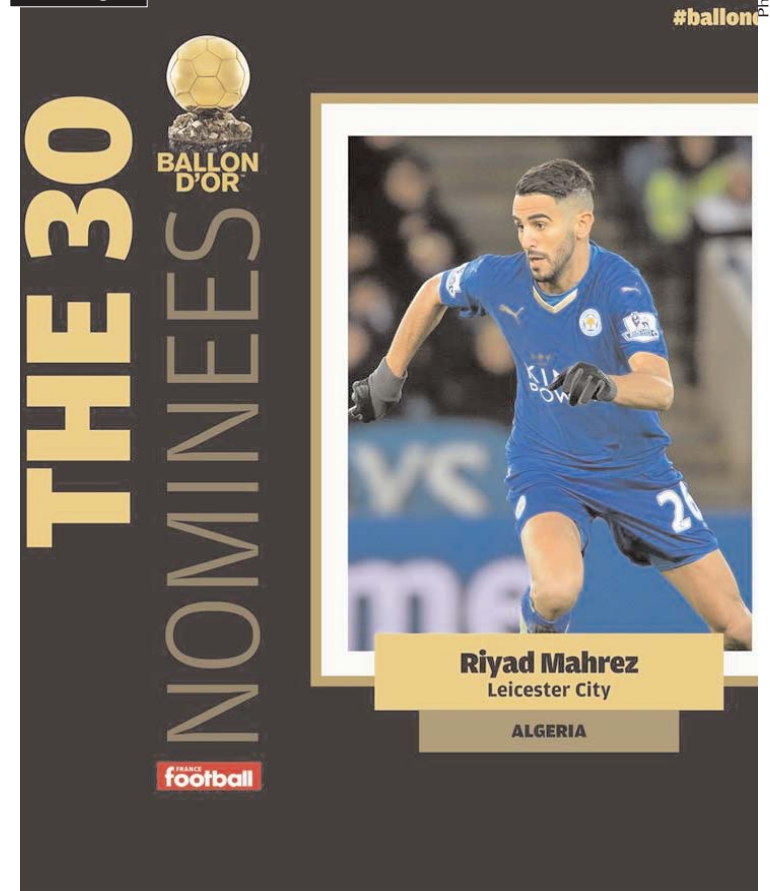
## Nominé pour le Ballon d'or sur une liste de 30 joueurs Mahrez croit en les vertus du travail

■ Le joueur algérien de Leicester City, Riyad Mahrez, s'est dit fier d'avoir été sélectionné pour le Ballon d'or de France Football sur une liste comprenant 30 noms qui devrait ensuite dégraisser au fil du temps pour ne comprendre que 10 nominés.

Par Mahfoud M.

Cette bonne nouvelle était attendue, tant le joueur des Verts a réalisé une très belle saison avec son club anglais qui a réussi l'exploit de remporter la Premier League anglaise, coiffant au poteau les grands ténors du championnat anglais. Mahrez était, avec Vardi, la révélation des Foxes puisqu'il est derrière la majeure partie des buts inscrits par cette formation anglaise qui a créé la surprise, alors que tout le monde attendait à ce qu'une des formations du Golden Four (Manchester United, Chelsea, Arsenal, Liverpool) remporte le titre. La belle histoire se poursuit donc pour cet ancien joueur de Ligue 2 qui franchit toutes les étapes, les unes après les autres. Mahrez est en effet nominé aux côtés de stars mondiales du football comme Cristiano Ronaldo, Neymar ou encore Lionel Messi. Il devient ainsi le premier Algérien à être retenu sur la liste finale du Ballon d'or. Il s'est exprimé dans les colonnes de France Football au sujet de sa nomination. «C'est un grand honneur. Je suis fier d'être à ce niveau surtout quand on voit d'où je viens. Mais voilà, je reste concentré. Il ne faut pas s'arrêter là, et continuer à travailler», a-t-il confié, bien décidé à ne pas s'arrêter là dans son ascension. Voilà donc un joueur qui a bien la tête sur les épaules et qui croit seulement au travail qui est seul

Mahrez dans les nuages



garant d'une quelconque progression. Pour lui, il est important de continuer de la sorte pour tenter de réaliser d'autres exploits que ce soit avec l'équipe ou sur le plan personnel. Le joueur reste

déterminé à aller de l'avant et à réaliser d'autres résultats satisfaisants que ce soit avec la sélection nationale ou avec son club de Leicester.

M. M.

### Wilmots dit non, qui entraînera les Verts ?

La sélection algérienne de football, sans entraîneur depuis le 10 octobre dernier après le départ du Serbe Milovan Rajevac, reste toujours sans maître à bord après le refus, lundi, du Belge Marc Wilmots, à 19 jours du match crucial en déplacement face au Nigeria le 12 novembre, dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée (Gr. B) des qualifications du Mondial 2018. Annoncé en grande pompe comme candidat en puissance à la succession de Rajevac, le technicien belge, révélé chez les «Diables rouges» de Belgique, a fini par décliner l'offre du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua. Les deux hommes qui se sont rencontrés la semaine dernière à Bruxelles

n'ont pas trouvé un accord sur le plan financier. Le président de la FAF avait déclaré au lendemain du départ de Rajevac qu'il n'était pas prêt à «casser sa tirelire» pour le futur coach des Verts, appelant ceux qui réclamaient une «grosse pointure» à mettre la main à la poche pour assurer ses mensualités. Maintenant que la piste Wilmots est définitivement écartée, Mohamed Raouraoua devra se tourner vers d'autres solutions de rechange, au moment où le technicien français Roland Courbis est évoqué avec insistance pour prendre les rênes de l'équipe nationale. D'autres noms circulent dans les rouages des Verts, à l'image de l'ancien coach du Burkina Faso, le

Belge Paul Put, ou encore le Français Paul Le Guen. Désormais sous pression et en manque de temps, le patron de l'instance fédérale doit engager rapidement un nouveau sélectionneur à l'approche du rendez-vous d'ores et déjà décisif face au Nigeria. Le faux pas concédé le 9 octobre dernier au stade de Blida face au Cameroun (1-1) a mis la sélection nationale dans de sales draps avant le déplacement truffé d'embûches à Uyo. En attendant l'arrivée d'un nouveau coach, le duo intérimaire Yazid Mansouri-Nabil Neghiz continue de convoquer les joueurs en vue du prochain stage des Verts, prévu à partir du 7 novembre.

Championnat de Belgique

### Saâdi laisse filer sa place de meilleur buteur

Saâdi au KV Courtrai, Kage, qui compte également 6 buts. Le KV Courtrai a été tenu en échec par Ostende (2-2) lors de la 11<sup>e</sup> journée du championnat de Belgique, disputée ce week-end et pendant laquelle Saâdi est resté muet pour la 2<sup>e</sup> semaine consécutive. Un semi-échec qui maintient Courtrai à la 9<sup>e</sup> place du classement général, avec 16 points, au moment où le Zulte-Waregem caracole toujours en tête avec 23 points, suivi d'Anderlecht (21 pts), Charleroi (20 pts) et le Standard de Liège

(19 pts). Sofiane Hanni, l'autre attaquant algérien évoluant dans le championnat de Belgique, recule pour sa part de la 12<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place de ce classement, avec seulement trois buts personnels depuis l'entame de la saison en cours et dont le dernier remonte au 25 septembre 2016. Hanni, qui évolue actuellement à Anderlecht, a été sacré meilleur buteur du championnat de Belgique l'an dernier, avec 17 réalisations sous les couleurs de son ancien club, le FC Malines.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Université de Tizi Ouzou

## Les trois DOU changent de directeurs

LES TROIS directions locales des œuvres universitaires (DOU) à Tizi Ouzou ont connu, hier, la nomination de nouveaux responsables en remplacement des désormais ex-directeurs locaux des DOU. En effet, nous avons appris de sources universitaires, qu'en remplacement du directeur de la DOU Hasnaoua, Laamri Ali, c'est Kamel Daoud occupant le même poste à Béjaïa qui lui succédera. Alors qu'à la tête de la DOU Centre, Guettal Omar remplacera Achir Khellaf et Mameche Ahcène sera installé à la place de Hamouani Mohamed au niveau de la DOU Tamda.

Il a été procédé, hier, à l'installation des nouveaux directeurs par des cadres de la direction générale des œuvres universitaires.

Hamid M.

Don du sang/Au premier semestre

## Collecte de près de 12 000 poches dans les rangs de la police

LA CAMPAGNE de collecte de sang lancée dans les rangs de la police a permis la collecte de près de 12 000 poches de sang durant le premier semestre 2016, a affirmé, hier, le directeur de la santé, de l'action sociale et des sports à la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

«Près de 12 000 poches de sang ont été collectées au niveau national dans les rangs de la police, durant le premier semestre 2016», a précisé le contrôleur de police Bouahmed Boubakeur, dans une déclaration à la presse, en marge du lancement de la campagne nationale de don du sang, le 25 octobre.

Les deux précédentes étapes de l'opération de collecte de sang, organisées en mars et en juillet, à l'occasion des Journées maghrébines et mondiale de don du sang, ont été marquées par une forte affluence des éléments de la Police nationale, a souligné le responsable, ajoutant que les poches de sang collectées au niveau des services et unités de police seraient distribuées aux différentes structures hospitalières du pays.

Dans le cadre de la même initiative, «plus de 14 000 poches de sang ont été collectées en 2015 et plus de 7 000 poches en 2014», a-t-il rappelé.

L'Agence nationale du sang

(ANS) avait auparavant souligné que «les campagnes de collecte de sang se multiplient avec la fidélisation progressive des différentes institutions, entreprises et mouvement associatif, sensibilisés à cette noble cause». Cette solidarité a permis d'enregistrer au premier semestre 2016, une hausse de 02% soit 283 377 dons collectés avec 70% de donateurs bénévoles dont 26% régulier et 35% de la collecte effectuée en collecte mobile.

L'Agence avait indiqué qu'en 2015, 539 891 dons du sang ont été collectés à travers le territoire national dont 2/3 recueillis au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile. 69% des dons sont issus de donateurs bénévoles dont 24% réguliers et 45% occasionnels. Cependant, 31% des dons proviennent encore de donateurs familiaux et/ou de compensation.

Chaque année, l'Algérie célèbre «le 25 octobre la Journée nationale des donateurs de sang». A ce titre, et à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Fédération algérienne des donateurs de sang (FADS), le slogan retenu pour honorer tous les donateurs de sang est «Gloire à nos donateurs de sang».

K. H.

Tizi Ouzou

## Le nouveau wali entame l'inspection des chantiers

LE WALI de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, a effectué une visite de travail dans plusieurs chantiers de la wilaya à l'effet de prendre connaissance de l'état de leur avancement, d'autant plus qu'il vient tout juste d'entamer ses fonctions à Tizi Ouzou. Parmi les chantiers inspectés, la pénétrente de l'autoroute Est-Ouest, le barrage de Souk Tlatha, la voie ferrée Thénia-Tizi Ouzou, le nouveau stade de 50 000 places de Boukhalfa et le téléphérique de la capitale du Djurdjura.

Sur les lieux, le chef de l'exécutif a insisté sur le respect des délais comme ce fut le cas pour la

voie ferrée Thénia Tizi Ouzou dont le taux d'avancement a atteint les 80%. Bouderbali a invité les entreprises en charge de la réalisation de ce vieux projet à le livrer d'ici la fin de l'année 2016. Autre point soulevé avec insistance, l'affaire des oppositions qui freinent le projet de la pénétrente autoroutière. Il a invité leurs auteurs à la compréhension pour permettre la poursuite des travaux de réalisation des projets inscrits au bénéfice des habitants de la wilaya. Nous reviendrons sur cette visite dans nos prochaines éditions.

Hamid M.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE QUI POURRA STOPPER L'HÉCATOMBE ?



Djalou@hotmail.com

Tribunal criminel de Ouargla

## Des peines de 8 ans à la prison à vie à l'encontre de narcotrafiquants

Des peines allant de huit ans d'emprisonnement à la prison à vie, assorties de 5 millions DA d'amende chacun, ont été prononcées lundi par le tribunal criminel près la cour de Ouargla, statuant en troisième session ordinaire de l'année 2016.

Par Slim N.

La peine à perpétuité a été prononcée, par contumace, à l'encontre du dénommé B.H, pour stockage, acheminement et transport illégaux de produits stupéfiants, dans le cadre d'une bande criminelle organisée.

Les nommés B.L (54 ans) et G.A.A (27 ans) ont été condamnés en audience à une peine de 20 ans de prison chacun, pour le chef d'inculpation de stockage, acheminement et transport de drogues, en plus du faux et usage de faux dans les documents administratifs pour le premier.

Dans la même affaire, G.L (36 ans) et A.M (31 ans) ont écopé d'une peine de 15 d'emprisonnement chacun, et les nommés A.T (33 ans) et B.S (25 ans) à res-

pectivement 10 et 8 ans de prison ferme.

Selon l'arrêt de renvoi, l'affaire remonte au mois d'octobre 2015 lorsque les éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté à Touggourt (Ouargla) un camion avec à son bord G.L (conducteur) et A.M, et dont la fouille a permis de déceler une quantité de 5,95 quintaux de drogues (kif) dissimulée dans

une cache aménagée à cet effet. Les investigations enclenchées ainsi que l'étude de la liste des appels sur les téléphones des mis en cause ont permis d'identifier les autres membres de ce réseau de narcotrafiquants.

Le représentant du ministère public avait requis la prison à vie à l'ensemble des mis en cause, au regard de la gravité des faits qui leur sont reprochés.

## ... Et des peines de 10 ans de prison à la perpétuité prononcées hier

DEUX PEINES de 10 et 20 ans de prison ferme et une troisième, par contumace, à perpétuité, ont été prononcées hier par le tribunal criminel près la cour de Ouargla, à l'encontre de narcotrafiquants. La peine à perpétuité a été prononcée par contumace à l'encontre d'un individu répondant aux initiales de D.M, pour détention, stockage, acheminement, transport et vente illicites drogues, dans le cadre d'une bande criminelle organisée. Dans la même affaire, des peines de 20 ans et 10 ans de prison ferme ont été infligées aux dénommés O.H et M.A (50 et 45 ans), pour détention, acheminement et transport de drogues, et concernant le premier, pour également faux et usage de faux sur des documents administratifs délivrés par une administration publique. L'affaire remonte, selon l'arrêt de

renvoi, au mois de mars dernier lors que les éléments de la gendarmerie nationale ont intercepté, au niveau d'un barrage fixe de contrôle au lieudit Berkaoui (30 km de Ouargla), un véhicule conduit par O.H et dont la fouille a permis de déceler une quantité de 168 kilogrammes de kif traité dissimulée dans des caches aménagées sur le véhicules à cet effet. Le mis en cause a ensuite révélé aux enquêteurs les noms de ses comparses, D.M., toujours en fuite, et M.A. qui avait procédé à la conception des caches sur le véhicule moyennant d'importantes sommes d'argent.

Dans cette affaire, le représentant du ministère public a requis la prison à vie pour les mis en cause, au regard de la gravité des griefs retenus à leur rencontre.

Slim N./APS